

Projet d'extension de la Zone d'Activité Economique (ZAE) du Parc des Fontaines

LA CONCERTATION PRÉALABLE

DU 30 SEPTEMBRE > 11 NOVEMBRE 2024

Réunion d'ouverture

Lycée horticole de Saint-Ismier, Mardi 1^{er} octobre 2024, 18h-20h



Jean-Baptiste POINCLOU

Animateur

Programme de la réunion

- **La concertation préalable**
 - Temps d'échange
- **Les enjeux de la filière nationale et européenne des semi-conducteurs**
 - Temps d'échange
- **Le projet d'extension de la ZAE du Parc des Fontaines**
Opportunité, raisons d'être et caractéristiques du projet
 - Temps d'échange

Les intervenants

- Jean-François CLAPPAZ, CCLG, Vice-Président Économie, développement industriel et stratégie foncière
- Vanessa LEPARQ, Isère Aménagement
- Dominique MILLERET, Isère Aménagement
- Eric MOUNIER, YOLE, chief analyst
- Véronique MOREL, CNDP, garante de la concertation
- Denis CUVILLIER, CNDP, garant de la concertation
- Jean-Baptiste POINCLOU, Parimage, animateur



1

La concertation préalable

Les objectifs de la concertation préalable



- **Présenter le projet** au public
- **Recueillir les contributions** et observations du public
- **Débattre** sur l'opportunité du projet, ses objectifs, ses principales caractéristiques, les enjeux socio-économiques qui s'y rattachent, ses impacts et les alternatives envisageables
- **Améliorer le projet** le cas échéant

Les thématiques de la concertation

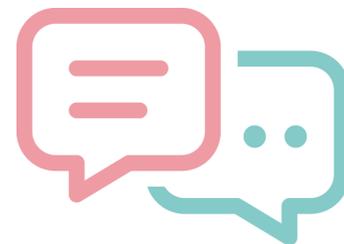


- La **filière nationale et européenne** des nanotechnologies et des semi-conducteurs
- Le **partage du foncier** au sein du territoire dans le cadre du projet de territoire
- **L'insertion du projet dans son environnement** humain et naturel

Les engagements de la Communauté de Communes du Grésivaudan et de son aménageur Isère Aménagement

- **Fournir l'ensemble des données** permettant la participation du public
- Rendre possible **de véritables échanges** sur des thématiques clefs
- **Mobiliser les enseignements** tirés de la concertation préalable pour nourrir le projet et sa décision

Les modalités de la concertation



Concertation préalable volontaire encadrée par la Commission nationale du débat public (CNDP)

- Articles L. 121-7, L. 121-16 et L. 121-16-1 du Code de l'environnement

Dates : **30 septembre – 11 novembre 2024** (6 semaines)

Les modalités d'information

- **Le dossier de concertation** et le **dépliant synthétique**
- **Les rencontres de la concertation** pour échanger avec les acteurs du projet
- **Le site internet** dédié au projet, rassemblant informations et documents du projet

<https://participation.le-gresivaudan.fr/>

**Projet d'extension
de la Zone d'Activité
Économique (ZAE)
du Parc des Fontaines**

**DOSSIER DE LA
CONCERTATION PRÉALABLE**

**DU 30 SEPTEMBRE
AU 11 NOVEMBRE 2024**

Toutes les Infos sur : participation.le-gresivaudan.fr

ISÈRE
Aménagement
GROUPE BUREAU

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

LA COP
PRÉFÈRE LES HAUTES

Les modalités de participation

Du 30 septembre au 11 novembre



- Le **dépôt de contribution** via le site internet
- L'**envoi de coupon-T** par courrier postal
- Le **dépôt de cahier d'acteur** par courrier électronique
- L'**expression lors des réunions de concertation**



<https://participation.le-gresivaudan.fr/>



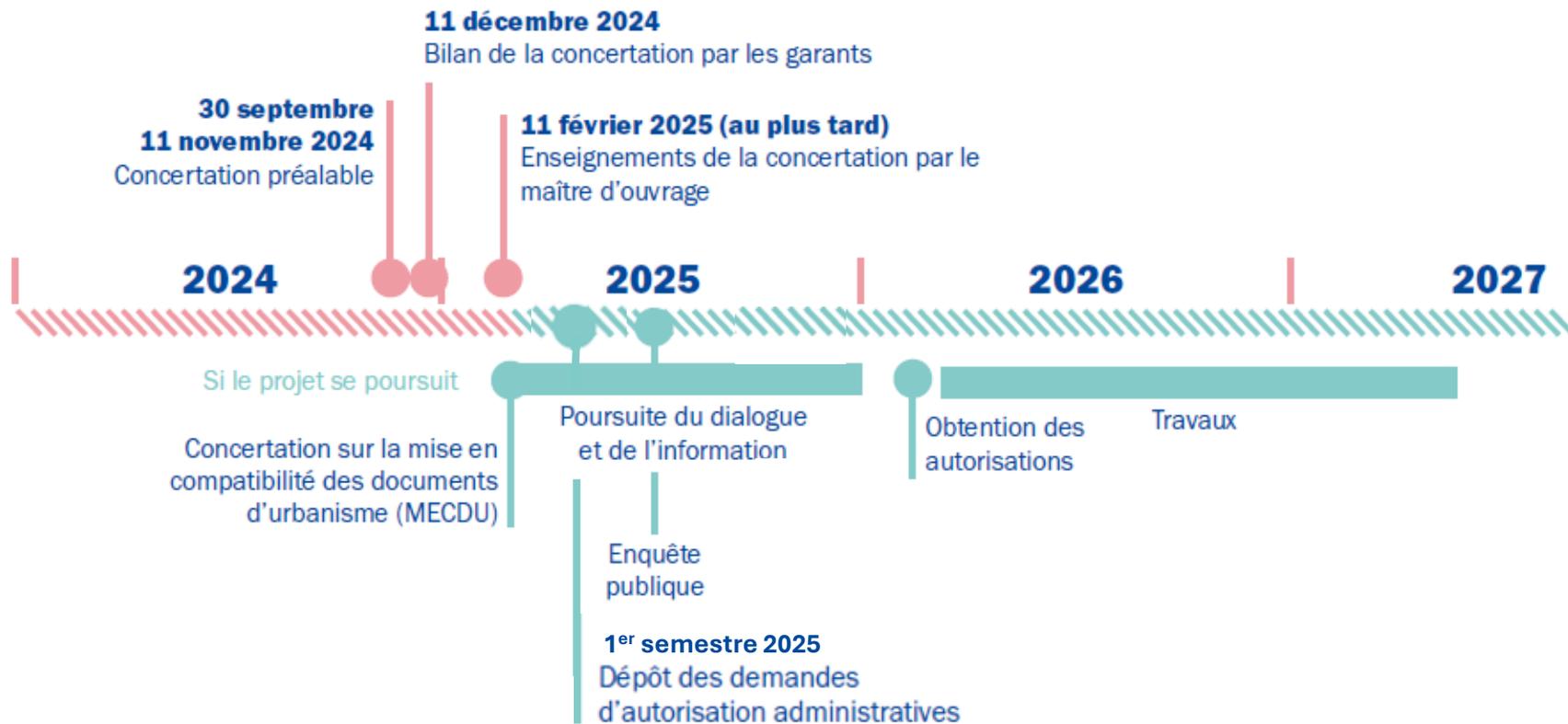
parc-fontaines@le-gresivaudan.fr

Le calendrier des rencontres



- **Réunion publique d'ouverture**
 - Mardi 1er octobre de 18h à 20h à St-Ismier – retransmise en ligne
- **Webconférence sur la gestion du foncier dans le Grésivaudan**
 - Lundi 7 octobre de 18h à 20h, en ligne
- **Rencontre de proximité**
 - Mardi 8 octobre de 9h à 12h, marché de Brignoud (Villard-Bonnot)
- **Rencontre de proximité**
 - Dimanche 13 octobre de 9h à 12h, marché de Crolles
- **Visite terrain**
 - Lundi 21 octobre à 16h – inscriptions sur le site internet
- **Réunion publique sur l'intégration du projet dans son environnement**
 - Lundi 21 octobre de 18h à 20h, salle des fêtes de Bernin
- **Réunion publique de synthèse**
 - Mercredi 30 octobre de 18h à 20h, salle des fêtes de Bernin – retransmise en ligne

Les suites de la concertation





MA PAROLE A DU POUVOIR

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

*Habilitée à
prendre des
décisions en son
nom propre*



Created by iClare
from Noun Project

ADMINISTRATIVE

*Institution
publique*



INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du
pouvoir politique*



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] *d'accéder aux informations* relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de *participer à l'élaboration* des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien-fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Qui organise la concertation préalable ?

- Saisine volontaire de la CNDP par ISERE-AMENAGEMENT
- Pilotée par ISERE-AMENAGEMENT et LE GRESIVAUDAN
- Sous l'égide de deux garant(e)s

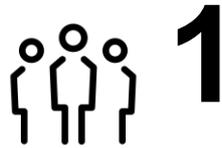


Véronique
MOREL



Denis
CUVILLIER

La concertation préalable, et après ?



Les tiers garants rédigent un bilan de la concertation préalable publié sur le site et joint au dossier d'enquête publique



Created by Marc Tormada from Noun Project

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation réponse également publiée sur le site



Created by adrianp from Noun Project

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public peut se poursuivre également, le cas échéant sous l'égide d'un garant de la CNDP

Les principes de la concertation préalable

pour améliorer la qualité démocratique de l'échange

- ▶ **Egalité** : chaque personne a le même droit à la parole, et ses arguments sont considérés avec la même attention,
- ▶ **Argumentation** : tous les points de vue sont recevables, à condition d'être argumentés : "je pense cela, parce que..."
- ▶ **Transparence** : les échanges entre les participants sont publics et restitués
- ▶ **Neutralité** : les garants de la concertation sont indépendants et ne prennent pas partie pendant les débats sur le fond du projet,

Comment participer pendant la réunion ?

La parole de **toutes et tous est bienvenue**, pas besoin d'être expert.

- ▶ Lever la main
- ▶ Attendre que l'on vous donne la parole
- ▶ Votre intervention : 2 mn
- ▶ Respect d'autrui

Cette réunion est **enregistrée**.

Tous nos échanges seront disponibles sur le site du débat.

A LA FIN DE LA REUNION SI VOUS AVEZ ENCORE UNE QUESTION, CONTRIBUTION ou AVIS:

N'hésitez pas utiliser la plateforme participative en ligne !

Comment participer après la réunion ?

Les cahiers d'acteurs permettent aux personnes morales (associations, organismes, collectifs, partis politiques, institutions) de contribuer par écrit :

- Gabarit fourni
- Contenu argumenté et synthétique.

Les cahiers d'acteurs seront publiés sur le site de la concertation, et dans le compte rendu de la concertation. Les auteurs seront invités à les présenter à la réunion publique de synthèse

**FAITES PARVENIR
VOTRE CAHIER
D'ACTEURS
AVANT LE 11
NOVEMBRE 2024**

Temps d'échanges

- Lever la main pour demander la parole
- Attendre d'avoir le micro pour s'exprimer (la réunion est rediffusée en ligne)
- Se présenter avant de prendre la parole



2

Les enjeux de la filière nationale et européenne des semi-conducteurs : réindustrialisation, souveraineté, innovation

Les semiconducteurs, pour quoi faire?

Dr. Eric Mounier
Chief Analyst
YOLE INTELLIGENCE

UN SMARTPHONE = UN CONTENU À 100% DE SEMICONDUCTEURS

Une concentration de fonctions



Photos
Vidéos
Musique
Jeux
GPS
Internet
SMS
Services
Stockage

....

... et aussi telephone!

1 personne/5 en possède un.



EXEMPLES DE SYSTEMES MEDICAUX INTEGRANT DES SEMICONDUCTEURS

Capteurs, imageurs etc ... sont aussi issus des technologies semiconducteurs.



Pacemaker



Imagerie médicale



Endoscopie



Oxymétrie



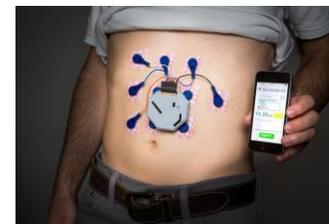
Chirurgie assistée



Aide auditive



Glycémie



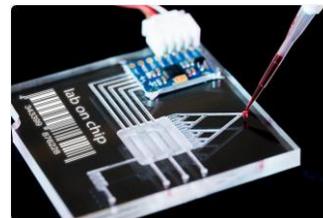
Electrocardiographe



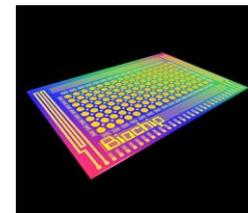
Détecteur de chute



Thermomètre



Dosage et délivrance de médicaments



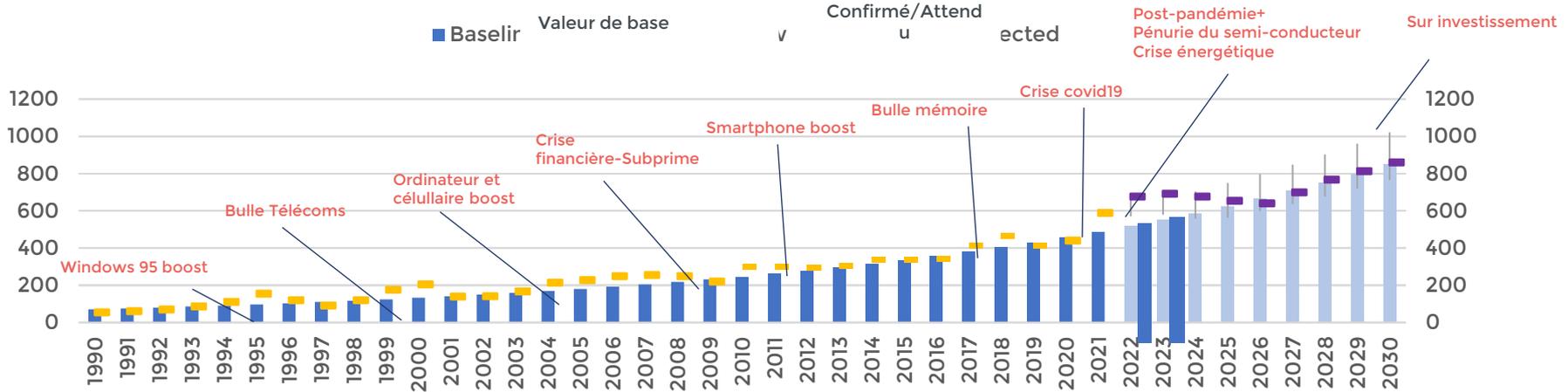
Bio puce etc ...



Une croissance continue depuis **1990**.

Environ **2 millions d'emplois** dans le monde (direct et indirect), **3 millions** estimé en 2030 (Europe, Asie et Etats-Unis) pour une autonomie accrue.

Historique de la valeur du marché du semi-conducteur B€- 1990-2030

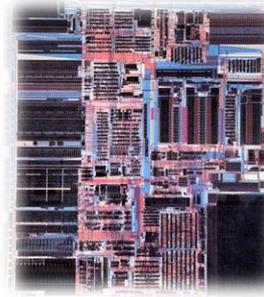




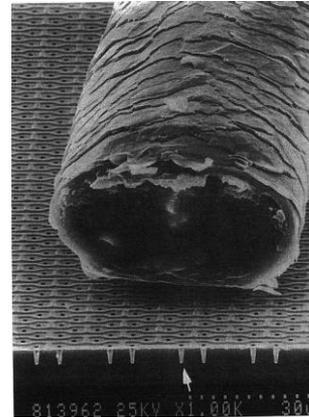
Photolithographie



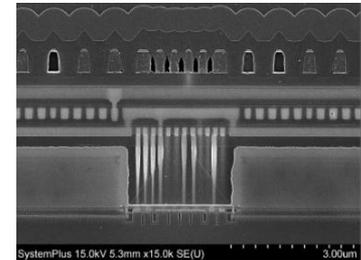
- *Fabricant ASML (Pays Bas)*
- *5 000 sous traitants*
- *Prix de l'équipement: €120 millions (une usine = 10+ équipements)*



*Intel Corp. Microprocessor Chip, 1985
#MoMA (Museum of Modern Art, NY)*



Dimensions critiques: nm
1 cheveu humain = 100 000 nm



Cheveu humain comparé à la taille des composants



SECURITE, INFODIVERTISSEMENT ET ELECTRIFICATION

Prix moyen d'une voiture neuve:

~€30 000+



Contenu semiconducteurs:

~€500 - €1 000

	Moteur thermique	Véhicule électrique/hybride
Efficacité	20% efficacité	65-69% efficacité + recyclage
Emissions en CO2 équivalent sur la durée de vie du véhicule**	42 tonnes CO2e	20 tonnes CO2e

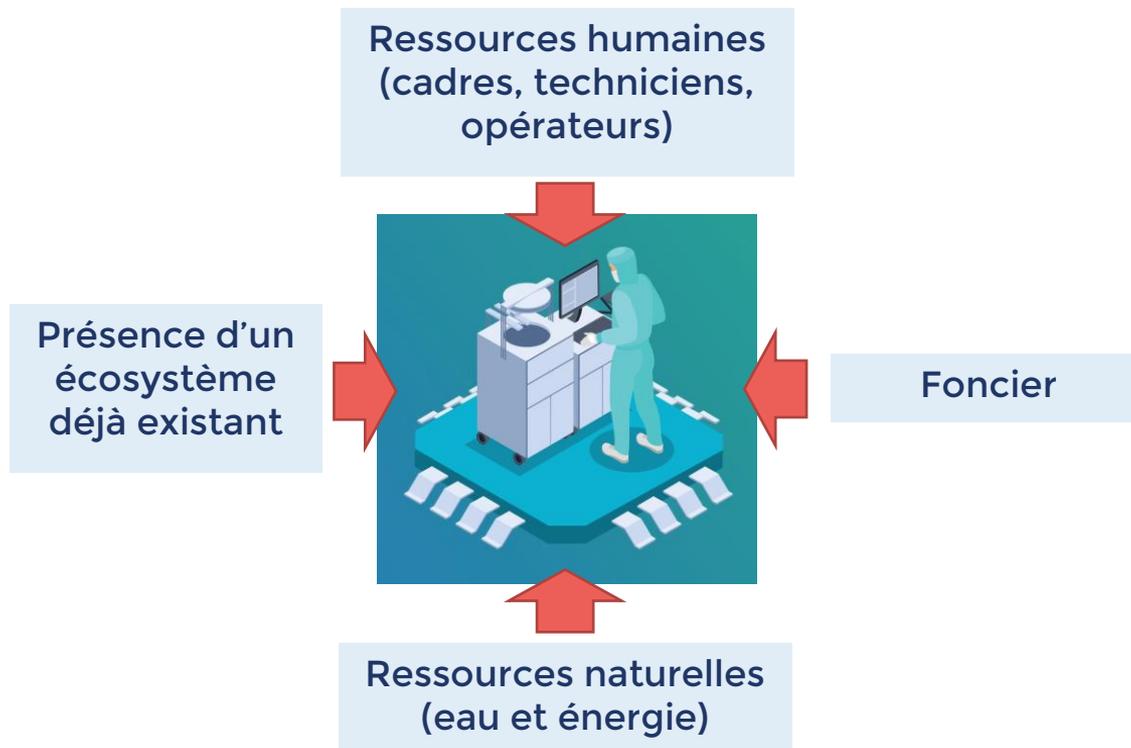
* Gas à Effet de Serre

** source IEA

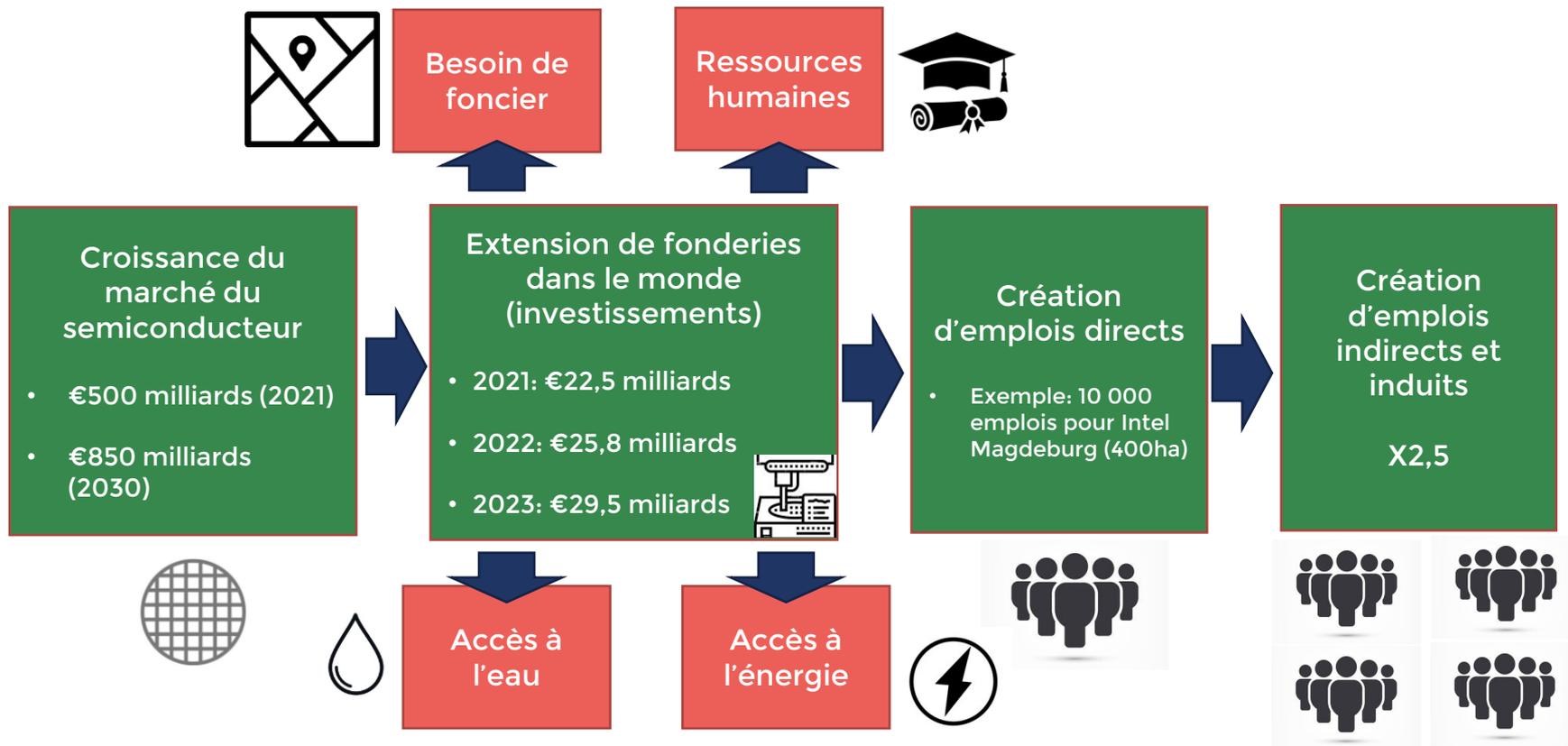


Développements de nouveaux matériaux pour accroître l'efficacité (carbure de silicium).

Les 4 facteurs d'attractivité principaux pour la construction d'une usine de semi-conducteur:



EFFET DE LEVIER DU SEMICONDUCTEUR





Le Grésivaudan/Grenoble fait partie des 4 grands clusters européens.

Le cluster à Dresde (DE) est le plus direct concurrent.





Maintenance et Ingénierie



Equipements



Tuyauterie et fluides

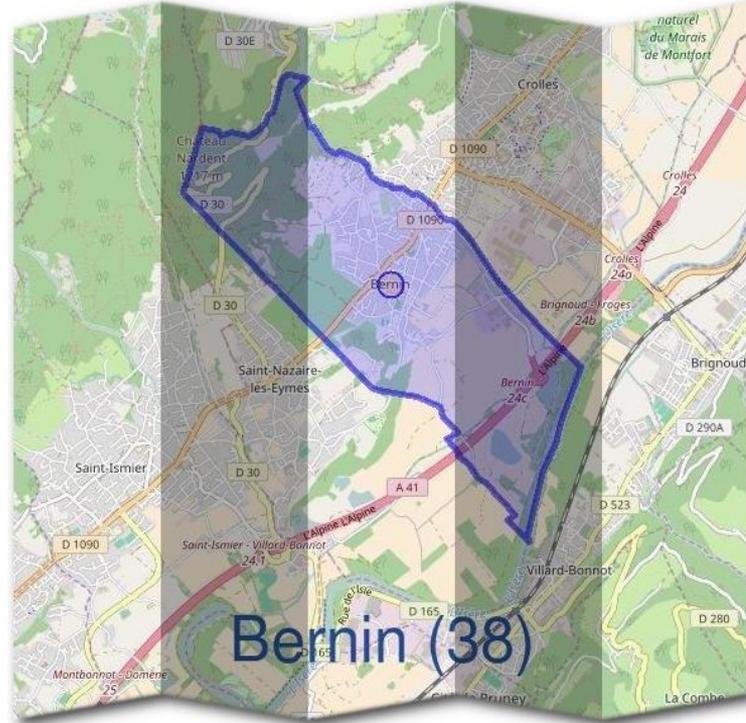
MEMSCAP

THE POWER OF A SMALL WORLD

Microsystèmes



Traitement de l'eau



Equipements



Interconnexion



Substrats



Semiconducteurs



Microsystèmes



Systèmes audio & video

POURQUOI LE CHOIX DE BERNIN



La proximité d'un écosystème déjà en place est essentielle.

- Présence de leaders du semi-conducteur
- Un écosystème du semi-conducteur le plus complet de France
- Forte collaboration entre le CEA, les universités, SOITEC et STMicroelectronics
- Pôle de recherche et de R&D très fort, avec la présence d'instituts (CEA) et d'universités (UGA)
- Dominance technologique (technologie FD-SOI SOITEC)
- Nombreuses créations de start-up
- Attractivité liée à la présence de Apple et Huawei
- Politique de fédération des acteurs (Nanoelec, Minalogic)

Temps d'échanges

- Lever la main pour demander la parole
- Attendre d'avoir le micro pour s'exprimer (la réunion est rediffusée en ligne)
- Se présenter avant de prendre la parole



3

Le projet d'extension de la ZAE Parc des Fontaines

Les raisons d'être et l'opportunité du projet

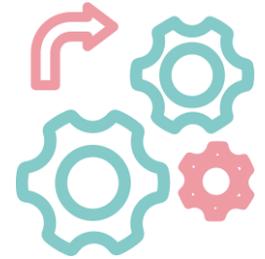
Les grands objectifs du projet

L'extension de la ZAE est destinée exclusivement à l'accueil d'activités liées à la filière des nanotechnologies / semi-conducteurs.

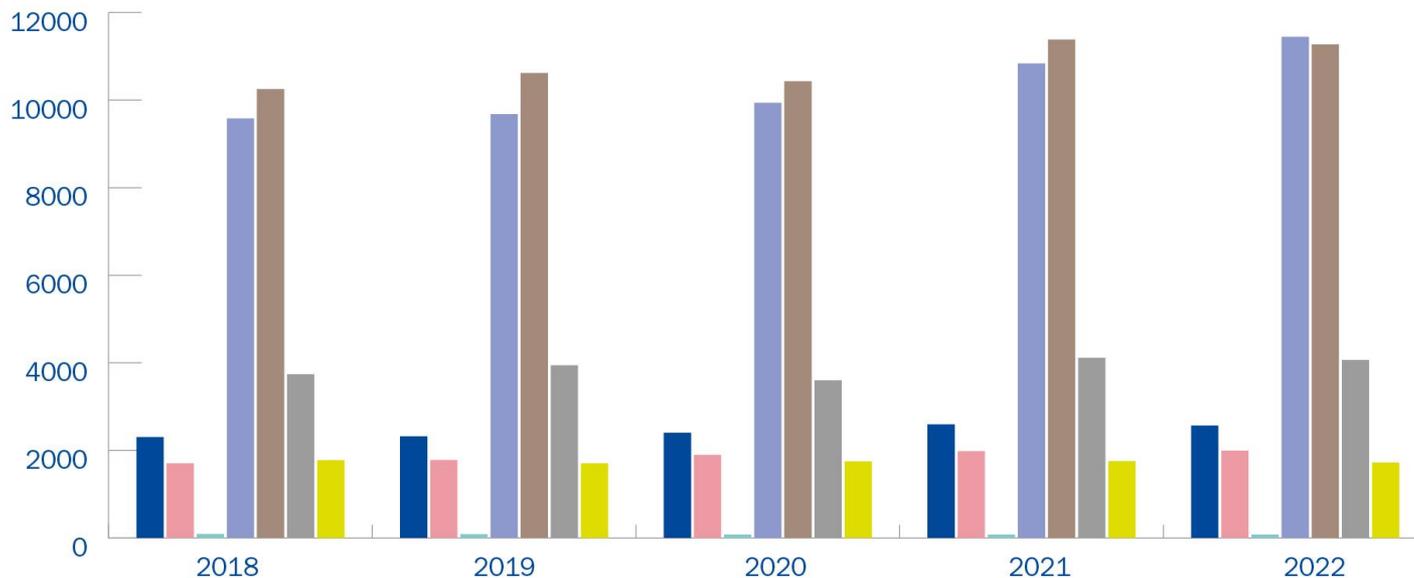
- Répondre aux **objectifs européens et nationaux** en matière de réindustrialisation et d'innovation
- Répondre aux **orientations stratégiques du territoire**
- **Consolider une filière majeure** dans l'économie du territoire

La filière des nanotechnologies et des semi-conducteurs dans l'économie du territoire

- Présence d'importants **acteurs industriels**
- Premier **pourvoyeur d'emplois**
- Important pôle de **formation universitaire**
- **Retombées économiques de la filière sur le territoire**



Evolution du nombre d'emplois par secteur d'activité sur le territoire du Grésivaudan (2018-2022)



- Commerce de détail
- Construction
- Energie
- Industrie

- Services aux entreprises
- Services marchands à la population
- Services non marchands

Zoom sur les 7 axes principaux du SDZAE

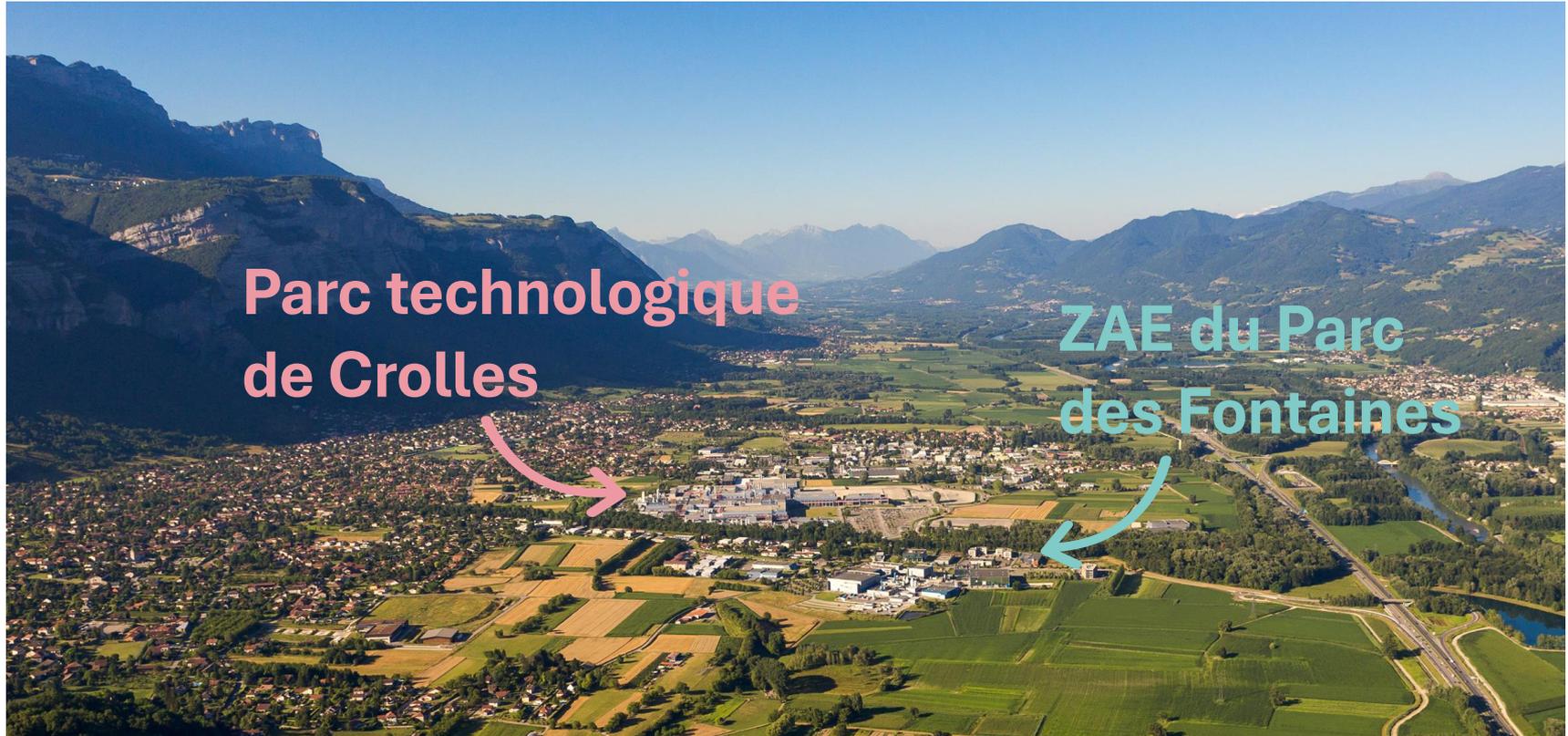
(Schéma Directeur des zones d'activités économiques)

- Maintenir et/ou **densifier les capacités d'accueil foncières** existantes
- **Développer de nouvelles zones** d'activités stratégiques
- **Rééquilibrer le développement économique** du territoire
- **Affirmer des vocations** pour certaines zones d'activités
- **Faciliter le parcours immobilier** des entreprises sur le territoire
- **Améliorer la qualité des ZAE** et renforcer les aménités urbaines
- **Prévenir et traiter les friches**

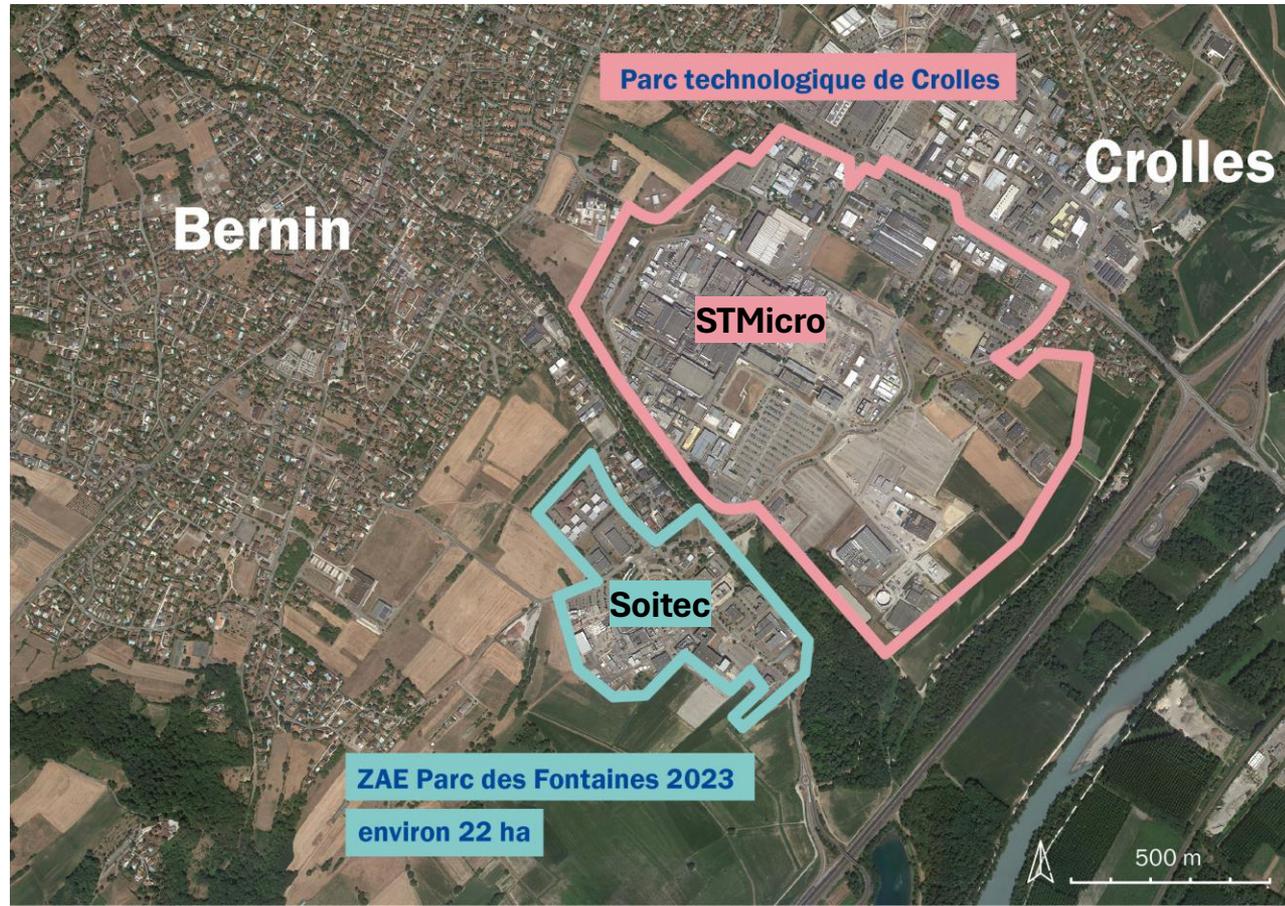


La ZAE aujourd'hui

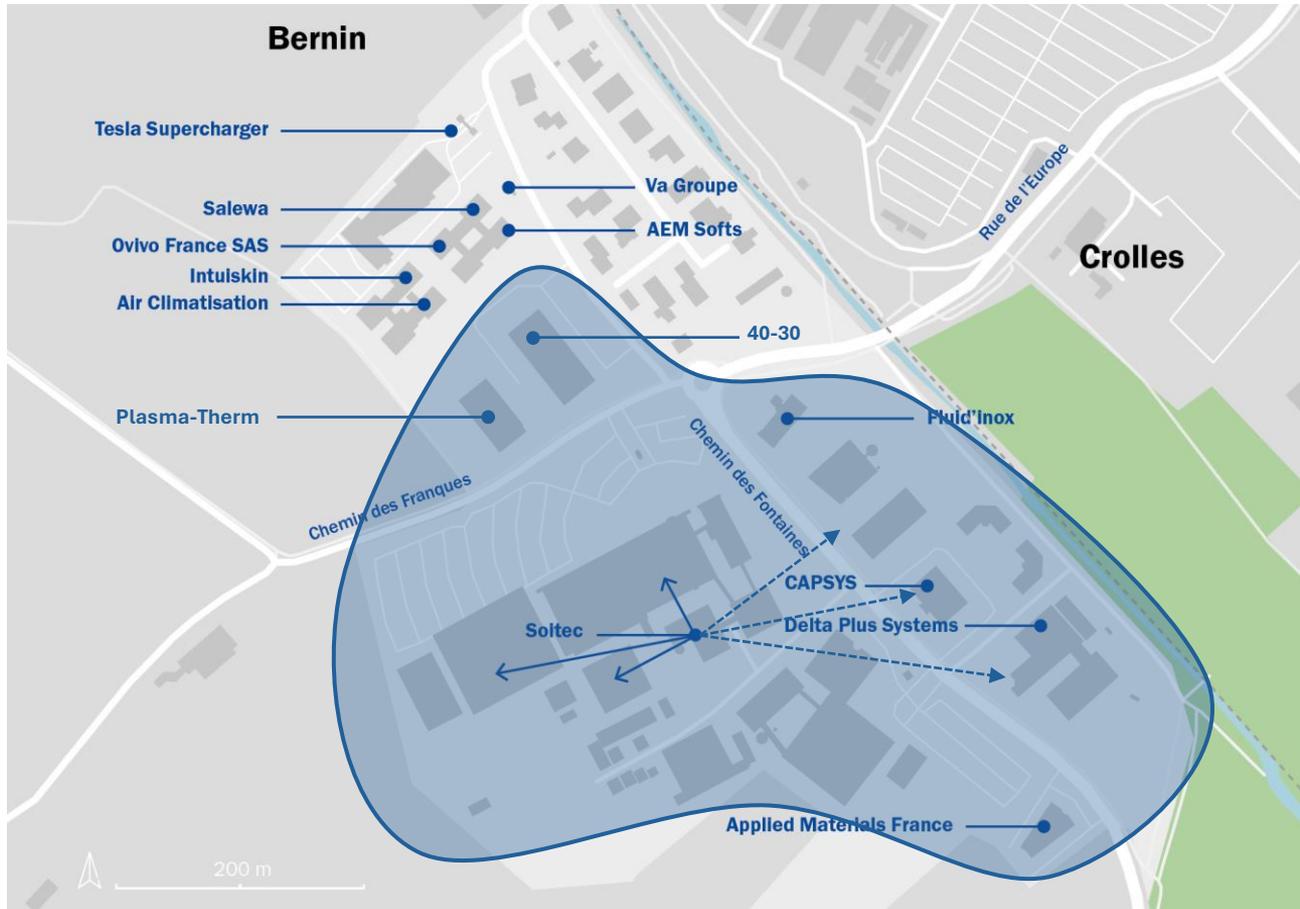
Localisation de la ZAE du Parc des Fontaines



Les caractéristiques actuelles de la ZAE Parc des Fontaines

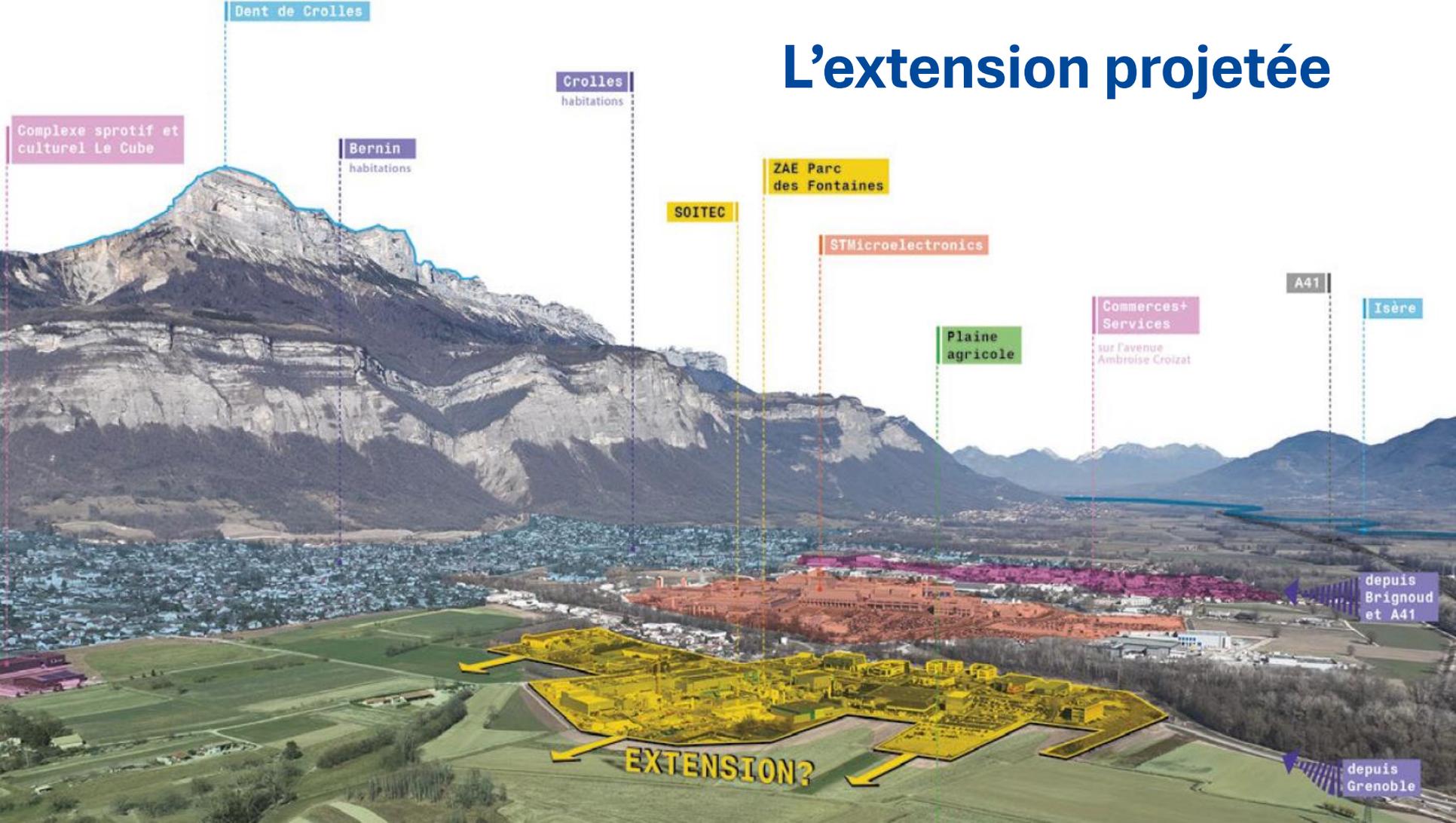


Un écosystème d'entreprises de la filière des semi-conducteurs existant sur la ZAE du Parc des Fontaines



Les caractéristiques du projet d'extension de la ZAE

L'extension projetée



Dent de Crolles

Crolles
habitations

Bernin
habitations

ZAE Parc
des Fontaines

SOITEC

STMicroelectronics

Plaine
agricole

Commerces+
Services
sur l'avenue
Ambroise Croizat

A41

Isère

depuis
Brignoud
et A41

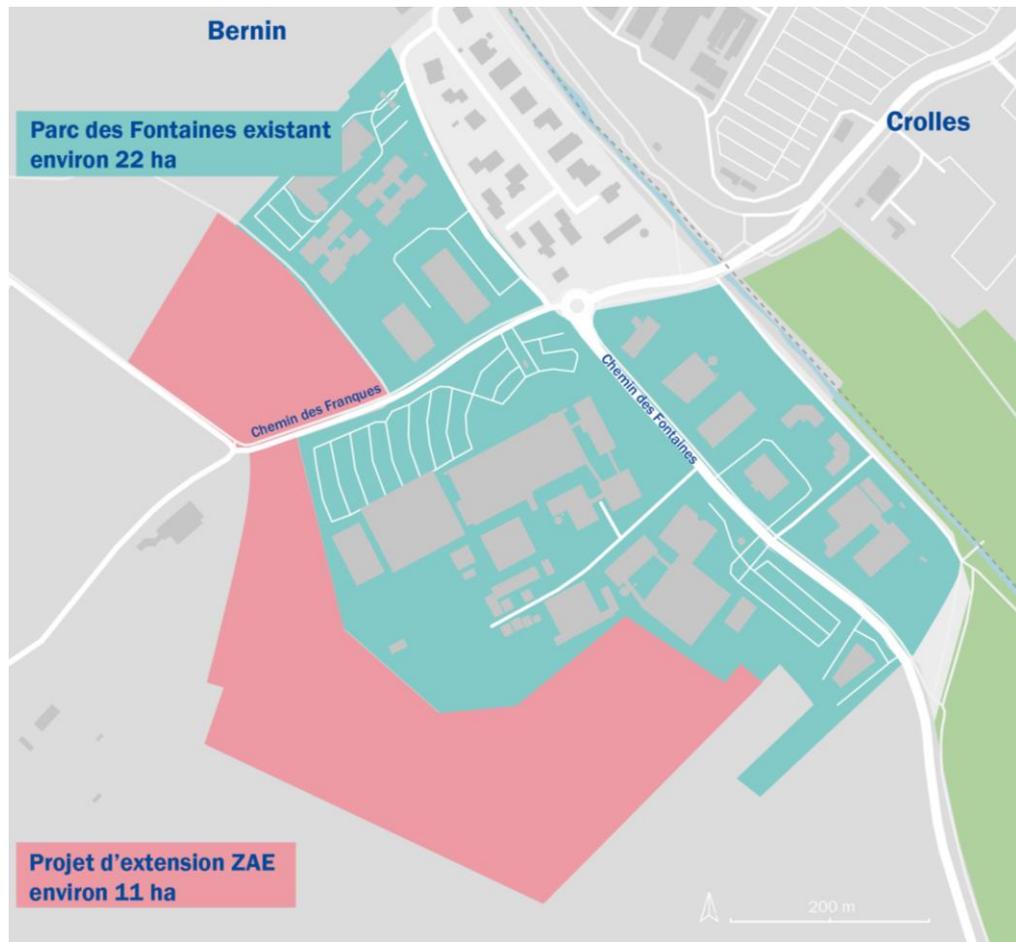
depuis
Grenoble

Complexe sportif et
culturel Le Cube

EXTENSION?

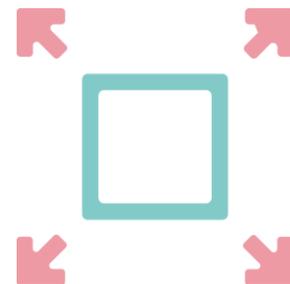
Les aménagements prévus par l'aménageur Isère Aménagement

- **Viabilisation du foncier** (raccordements électriques, eau, télécom, etc.)
- **Aménagement des espaces publics et des lots**
- **Création d'un tampon végétal** entre la ZAE et ses abords
- **Réaménagement des voiries** en cohérence avec les chemins agricoles existants



L'accueil des entreprises

Commercialisation sous forme de lots d'activités viabilisés conformément aux futures autorisations administratives



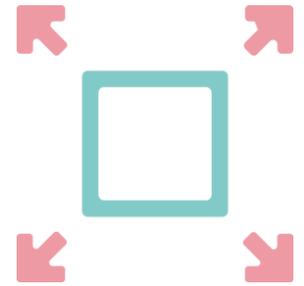
Deux conditions à réunir :

- **Cohérence de la nature de l'activité** avec l'actuel écosystème industriel, soit en lien avec la filière des semi-conducteurs /nanotechnologies
- **Respect des prescriptions environnementales** de l'extension de la ZAE et des **obligations réglementaires**

Chaque entreprise souhaitant s'implanter devra satisfaire ses propres obligations de participation du public et d'obtenir ses propres autorisations administratives (permis de construire, ICPE, ...)

Les entreprises intéressées par le projet

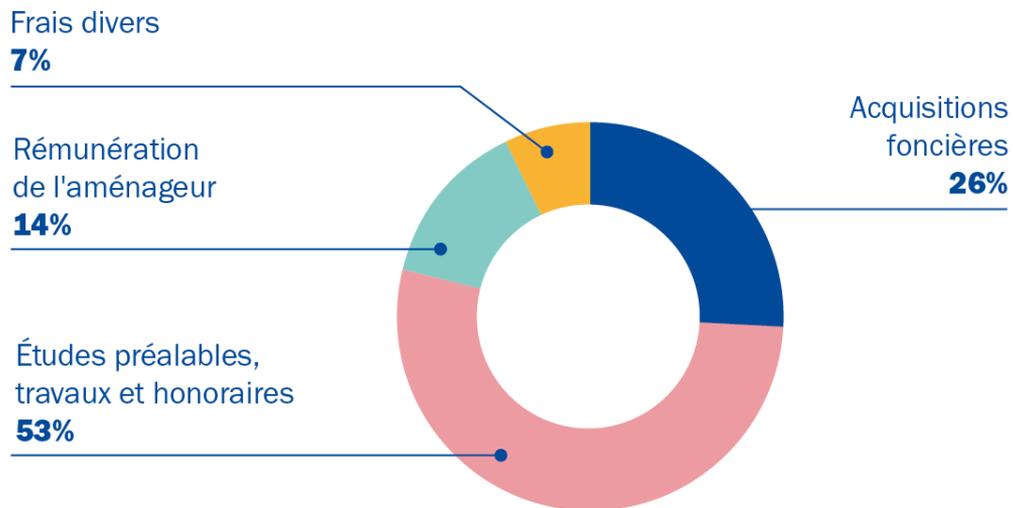
- **Des entreprises de la filière des nanotechnologies déjà présentes au sein de la ZAE** et qui souhaitent se développer
- **Des entreprises de service**, d'équipements des usines de semi-conducteurs, notamment **sous-traitantes de Soitec ou STMicroelectronics**
- **Des entreprises issues de l'essaimage** du CEA ou des grandes entreprises
- **De nouvelles entreprises** souhaitant bénéficier du présent écosystème



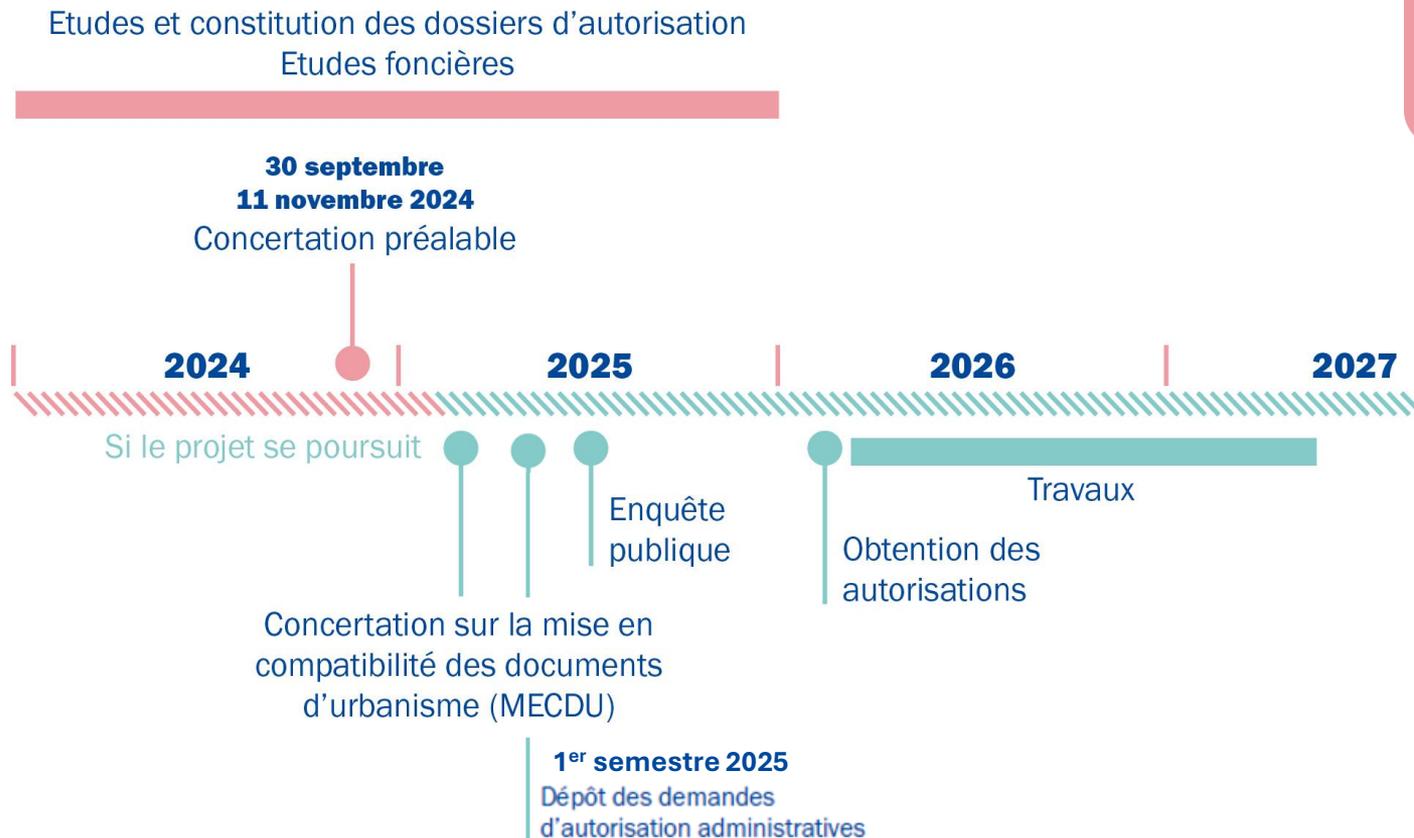
Le coût et le financement du projet

Le coût du projet est estimé entre **8 et 10 millions d'euros** hors taxes.

Financement assuré par la **commercialisation des terrains viabilisés** par Isère Aménagement.



Le calendrier prévisionnel du projet



Temps d'échanges

- Lever la main pour demander la parole
- Attendre d'avoir le micro pour s'exprimer (la réunion est rediffusée en ligne)
- Se présenter avant de prendre la parole





Jean-François CLAPPAZ

Communauté de communes

Le Grésivaudan



Véronique MOREL

Dominique CUVILLIER

Garants de la concertation

Les prochaines rencontres



- **Webconférence sur la gestion du foncier dans le Grésivaudan**
 - Lundi 7 octobre de 18h à 20h, en ligne
- **Rencontre de proximité**
 - Mardi 8 octobre de 9h à 12h, marché de Brignoud (Villard-Bonnot)
- **Rencontre de proximité**
 - Dimanche 13 octobre de 9h à 12h, marché de Crolles
- **Visite terrain**
 - Lundi 21 octobre à 16h – inscriptions sur le site internet
- **Réunion publique sur l'intégration du projet dans son environnement**
 - Lundi 21 octobre de 18h à 20h, salle des fêtes de Bernin
- **Réunion publique de synthèse**
 - Mercredi 30 octobre de 18h à 20h, salle des fêtes de Bernin

7 octobre à 18h
Webconférence sur la gestion du foncier
dans Le Grésivaudan

Lien de connexion disponible sur le site Internet
Rubrique « Agenda »

<https://participation.le-gresivaudan.fr/>